



## Problème rachat soulte suite séparation

Par **Emiliecha**, le **21/08/2016** à **18:20**

Bonjour,

nous avons acheté une maison (50/50 sans aucun apport) en décembre 2013 avec mon ex conjoint (nous étions pacsés). Séparation début 2014.

Monsieur a toujours payé les mensualités du crédit depuis la séparation. Je n'ai jamais payé de mensualité de mon côté.

Il m'a parlé récemment de reprendre le crédit immo à son seul nom afin de nous désolidariser du prêt et ainsi garder la maison et en devenir l'unique propriétaire.

Le problème est que le montant du crédit restant est supérieur à la valeur de la maison (estimation maison : 140.000€, reste à payer 181.000€ du crédit)

La soulte serait donc négative ? Est-ce possible ?

Est-ce que c'est moi qui devrait lui donner de l'argent pour qu'il récupère ma part ?

Merci par avance

Emilie